

Fédération de Révision de l'Ouest
dite CCAOF
Agréée par l'arrêté du 8 mars 1971
104 rue Eugène Pottier
35000 RENNES

SAS MALEVAUT- NAUD
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
55, Boulevard François Arago
79180 CHAURAY

Société Coopérative Agricole

C.A.V.A.C.

Siège social :

12 boulevard Réaumur
BP. 27
85001 LA ROCHE S/YON CEDEX

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2023

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Coopérative Agricole CAVAC, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la coopérative, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- La valorisation des stocks figurant à l'actif du bilan pour une valeur nette de 55 119 K€, conformément aux méthodes présentées à la note « Stocks » des règles et méthodes comptables de l'annexe ;
- La comptabilisation des créances adhérents figurant à l'actif du bilan pour une valeur brute de 49 759 K€ et l'estimation des dépréciations des créances adhérents figurant à l'actif du bilan pour 7 349 K€, conformément à la méthode présentée à la note « créances clients et adhérents » des règles et méthodes comptables de l'annexe ;
- L'estimation des provisions figurant au passif du bilan pour un montant de 14 962 K€ ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport aux associés et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que votre conseil d'administration n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de la déclaration de performance extra-financière, information requise par l'article L. 225-105-1 et L. 22-10-36 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative, à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative, ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre coopérative.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Chauray et à Rennes, le 30 novembre 2023,

Pour la Fédération de Révision de l'Ouest
dite CCAOF

M. Laurent GUILLERM,
Commissaire aux Comptes

Pour la SAS MALEVAUT-NAUD
Société de Commissaires aux Comptes

Mme. Florence VOLLEAU,
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Actif



CAVAC

12 boulevard réaumur - 85000 La Roche sur Yon

Siren 775 714 991

Agrément 11656

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2023	30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	585 272	445 586	139 686	334 777
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	23 421 557	13 451 888	9 969 669	9 505 789
Constructions	142 903 656	82 087 078	60 816 578	62 274 940
Installations techniques, matériel, outillage	75 030 995	62 274 782	12 756 214	14 944 549
Autres immobilisations corporelles	16 797 104	9 550 371	7 246 733	6 829 402
Immobilisations en cours	16 526 415		16 526 415	4 935 860
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations à des organismes coopératifs	2 694 396	1 000	2 693 396	2 691 700
Autres participations	11 594 766	1 694 965	9 899 801	11 845 638
Créances rattachées à des participations	1 013 747		1 013 747	878 639
Autres titres immobilisés	190		190	190
Prêts	5 933 099		5 933 099	4 812 867
Autres immobilisations financières	252 594		252 594	252 594
ACTIF IMMOBILISE	296 753 793	169 505 671	127 248 122	119 306 945
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 755 846		3 755 846	4 202 382
Matières consommables et emballages	2 806 184	1 719 102	1 087 082	1 086 334
Produits intermédiaires et finis	1 402 779		1 402 779	1 157 924
Marchandises collecte-vente	38 920 447	1 612 891	37 307 557	41 879 672
Marchandises approvisionnement	13 170 035	1 604 231	11 565 803	15 738 476
AVANCES ET ACOMPTES VERSES	8 517 210		8 517 210	8 486 264
CREANCES				
Créances sociétés apparentes et cpt rattachés	63 922 754		63 922 754	24 000 980
Créances associés coopérateurs et cpt rattaché	49 758 919	7 348 601	42 410 318	42 006 109
Créances clients et comptes rattachés	65 756 818	1 182 745	64 574 074	53 685 276
Autres créances	6 637 513		6 637 513	12 003 499
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	6 726 904		6 726 904	11 077 373
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 351 324		2 351 324	32 222 834
ACTIF CIRCULANT	263 726 732	13 467 570	250 259 163	247 547 121
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	560 480 525	182 973 240	377 507 285	366 854 066

Passif

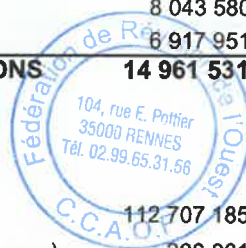
CAVAC

12 boulevard réaumur - 85000 La Roche sur Yon

Siren 775 714 991

Agrément 11656

Rubriques	30/06/2023	30/06/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 12 446 694)	12 446 694	11 969 106
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	9 929 966	9 450 367
Réserve indisponible provenant des subventions	7 999 444	7 890 386
Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	2 354 544	2 116 804
Réserve indisponible provenant des dévolutions	3 458 999	3 458 999
Réserves statutaires ou contractuelles	8 884 497	8 884 497
Réserves réglementées	8 236 250	8 236 250
Autres réserves	55 501 780	51 423 797
Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	1 000 000	1 000 000
Report pour ristourne éventuelle		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 778 866	5 033 726
Subventions d'investissement	1 912 635	1 945 525
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	119 503 674	111 409 458
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	316 765	299 119
AUTRES FONDS PROPRES	316 765	299 119
Provisions pour risques	8 043 580	7 570 397
Provisions pour charges	6 917 951	6 992 608
PROVISIONS	14 961 531	14 563 005
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112 707 185	131 288 541
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	226 861	251 096
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 750 823	837 662
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	33 986 536	32 197 715
Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses	3 672 848	2 440 624
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 836 074	41 477 176
Dettes fiscales et sociales	18 736 736	18 425 406
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 904 898	4 703 268
Dettes société apparentées	13 924 002	5 971 002
Autres dettes	5 958 494	2 130 454
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 020 857	859 540
DETTES	242 725 315	240 582 484
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	377 507 285	366 854 066



Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	30/06/2023	30/06/2022
Ventes de marchandises				
- Activité collecte-vente	539 491 611	61 823 260	601 314 871	602 882 160
- Activité approvisionnement	144 527 682	693	144 528 375	123 495 953
Production vendue de biens				
- Activité collecte-vente				
- Approvisionnement	168 862 480	259 828	169 122 308	156 662 643
Production vendue de services	25 871 899	259 357	26 131 256	28 303 500
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	878 753 672	62 343 138	941 096 810	911 344 256
Production stockée			244 855	416 945
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 499 329	335 465
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 204 757	713 031
Transferts de charges			7 726 809	7 497 359
Autres produits			1 708 868	1 727 066
PRODUITS D'EXPLOITATION			957 481 428	922 034 124
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
- Activité collecte-vente			519 804 449	515 474 906
- Approvisionnement			190 415 446	196 505 419
Variation de stock (marchandises)			8 493 393	(11 620 267)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
- Activité approvisionnement			100 911 353	86 066 117
- Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			446 536	(960 250)
Achats de matières consommables et emballages			4 395 853	4 173 067
- Variation de stock (matières consommables et emballages)			(295 329)	(306 173)
Autres achats et charges externes			61 222 556	63 592 700
Impôts, taxes et versements assimilés			2 263 366	2 421 788
Salaires et traitements			33 835 318	33 441 787
Charges sociales			12 560 903	12 710 323
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 857 492	10 982 270
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 350 701	2 020 391
Dotations aux provisions				
Autres charges			2 510 360	2 240 588
CHARGES D'EXPLOITATION			948 772 398	916 742 665
RESULTAT D'EXPLOITATION			8 709 030	5 291 459
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles			60 412	55 816
Produits financiers de participations			1 007 473	1 786 879
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			21 949	24 845
Autres intérêts et produits assimilés			2 472 729	1 438 018
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			92 241	26 400
Différences positives de change			10	389
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 654 813	3 332 347
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				2 500
Intérêts et charges assimilées			3 568 016	2 078 111
Différences négatives de change			1 722	852
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 569 738	2 081 463
RESULTAT FINANCIER			85 076	1 250 884
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			8 794 106	6 542 343

Compte de résultat - Suite

Rubriques	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	86 206
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 486 788	695 067
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 846 503	721 652
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 333 293	1 502 926
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	714 983	468 579
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 170 253	211 145
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4 148 312	2 272 052
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 033 548	2 951 776
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(700 255)	(1 448 849)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	251 328	
Impôts sur les bénéfices	63 657	59 767
TOTAL DES PRODUITS	967 469 534	926 869 398
TOTAL DES CHARGES	959 690 668	921 835 671
BENEFICE OU PERTE	7 778 866	5 033 726
Dont résultat sur opérations avec les tiers non associés	254 627	237 739



ANNEXES



Règles et méthodes comptables

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 30/06/2023 dont :

- Le total de bilan est de : 377 507 285 €
- Le total des produits est de : 967 469 534 €
- Le résultat est de : 7 778 866 €

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 16/10/2023.

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant les principes résultant de la réglementation, et suivant les normes et méthodes du Plan Comptable des coopératives agricoles défini par le règlement ANC 2021-01.

Le principe de prudence a été retenu conformément aux hypothèses de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes de calcul, de présentation et d'évaluation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

II. CHANGEMENT DE METHODE OU DE REGLEMENTATION

Le bilan et le compte de résultat ont été établis et présentés selon les méthodes du nouveau Plan Comptable des coopératives agricoles défini par le règlement ANC 2021-01.

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture des comptes.



IV. NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire ou dégressif suivant la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles	Durée
Constructions	3 à 25 ans
Installations techniques, matériel outillage	1 à 25 ans
Installations générales, agencements, aménagements	1 à 25 ans
Matériel de transport	1 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Il est pratiqué un amortissement dérogatoire lorsqu'un écart est constaté entre l'amortissement fiscal et l'amortissement comptable.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES

Le groupe CAVAC établit des comptes consolidés conformément aux dispositions de la législation française relative à la consolidation, définies par la loi 85-11 du 3 janvier 1985 et le décret d'application 86-221 du 17 février 1986 et l'arrêté du 22 juin 1999 (règlement ANC 2020-01) et CAVAC en est la société consolidante.

STOCKS

Les règles et méthodes comptables sur les stocks sont les suivantes :

- Céréales : prix moyen d'achat,
- Appro : prix d'achat moyen pondéré,
- Aliment : prix d'achat moyen pondéré,
- Semences : prix moyen d'achat,
- Bovins : prix d'achat.



Le stock après dépréciation s'élève à **55 119 066 €** au 30 juin 2023 et est réparti comme suit :

- Matières premières :	3 755 846 €
- Matières consommables et emballages :	1 087 082 €
- Produits finis :	1 402 779 €
- Produits agricoles :	37 307 557 €
- Marchandises :	11 565 803 €

Règles et méthodes comptables

CREANCES CLIENTS ET ADHERENTS

La provision relative aux adhérents est calculée sur la base d'une méthode statistique, en fonction de l'en-cours progressif. Pour les clients, la provision est calculée au cas par cas, en fonction des difficultés financières de chaque client.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au cours de l'exercice les charges et produits constatés d'avance ont été enregistrés comme suit :

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	2 227 824 €	123 500 €		2 351 324 €
Produits constatés d'avance	3 020 857 €			3 020 857 €

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Les engagements de retraite ont été calculés cette année en méthode actuarielle pour tous les salariés et sont provisionnés dans les comptes pour un montant de **4 847 951 €**.

- Age de départ en retraite : 63 ans
- Taux de capitalisation : 3.00%
- Taux de mobilité : 6.00%
- Fin du taux de mobilité : 60 ans
- Taux de revalorisation des salaires : 4.50%
- Taux d'inflation annuel : 3.00%



V. DIVERS

INDEMNITES ADMINISTRATEURS

Les indemnités versées aux administrateurs CAVAC s'élèvent à 189 125 € pour l'exercice 2022/2023.

INSTRUMENTS FINANCIERS : MATIF CEREALES

Conformément à son adhésion à la Charte « Gestion du Risque Prix » en date du 13 janvier 2014, la Coopérative s'est engagée à respecter quinze engagements portant sur une gouvernance adaptée et sur la formalisation des processus d'identification et de maîtrise des risques au sein d'un cadre de gestion. Pour l'exercice 2022/2023, les instruments financiers détenus ainsi que les matières premières sont en cohérence.

HONORAIRES

Le montant des honoraires comptabilisés relatifs à la mission des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2022/2023, s'élève à 102 474 € au titre du contrôle légal des comptes.

Capital

Variation du Capital

Mouvements	Augmentation	Remboursement	Solde
Solde au 30/06/2022			11 969 106
Ecart sur reprise solde N-1 + écart N			11 969 106
Souscriptions	896 775		12 865 881
Remboursements et exclusions			12 865 881
Transferts en capital légumes et fonds de partenariat	11 946		12 877 827
Transfert de la dette en capital	3 707		12 881 534
Transfert du capital en dette		434 840	12 446 694
Rompus			12 446 694
Solde au 30/06/2023	912 428	434 840	12 446 694

La valeur nominale des parts est 1,50 €.

Suivi du compte Capital à rembourser

Mouvements	Augmentation	Remboursement	Solde
Solde au 30/06/2022			77 078
Ecart sur reprise solde N-1 + écart N			
Souscriptions			
Remboursements et exclusions		451 468	
Conversion en ristournes			
Conversion intérêts aux parts			
Annulation capital non réclamé		30 169	
Remise fidélité			
Transfert de la dette en capital	258 386		
Transfert du capital en dette	172 747		
Rompus	70	1	
Solde au 30/06/2023	431 203	481 638	26 642

Provision pour parfaire aux intérêts aux parts

Exercice	Dotation	Prélèvement	Solde
Exercice	Dotation	Prélèvement	Solde
30/06/1999			444 761
30/06/2000	34 375		479 136
30/06/2001		301 306	177 831
30/06/2002	331 449		509 280
30/06/2003	490 720		1 000 000
30/06/2004			1 000 000
30/06/2005			1 000 000
30/06/2006			1 000 000
30/06/2007			1 000 000
30/06/2008			1 000 000
30/06/2009			1 000 000
30/06/2010			1 000 000
30/06/2011			1 000 000
30/06/2012			1 000 000
30/06/2013			1 000 000
30/06/2014			1 000 000
30/06/2015			1 000 000
30/06/2016			1 000 000
30/06/2017			1 000 000
30/06/2018			1 000 000
30/06/2019			1 000 000
30/06/2020			1 000 000
30/06/2021			1 000 000
30/06/2022			1 000 000
30/06/2023			1 000 000

Montant du capital social le plus élevé depuis la création de la coopérative

12 446 694 €

Réserves réglementées

Conformément aux statuts, une réserve de 5 467 122 € a été constituée afin de compenser les remboursements de parts sociales coopérateurs

Subventions Publiques

ORIGINE SUBVENTION	RESERVES INDISPONIBLES AFFECTEES SUR N	RESERVES INDISPONIBLES TOTALES	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (131) AFFECTES SUR N	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (131) TOTAL	MONTANT PASSE EN RESULTAT SUR N
OP LEGUMES	122 484	1 526 554	122 484	1 013 675	102 693
PLANTS DU BOCAGE	-	260 500		260 500	26 050
CALIBIO	-	528 190	-	528 190	13 205
USINE2LEGUMES	- 13 427	690 764	- 13 427	690 764	-
TOTAL	109 058	3 006 008	109 058	2 493 129	141 948



Compléments d'information

AUTRES FONDS PROPRES

Cette rubrique comprend :

- 1) Les retenues sur apports légumes qui sont bloquées durant la période de facturation sous la forme de capital légumes s'élève à 316 765 € au 30 juin 2023 (*compte 167311*).

RESULTAT DES OPERATIONS AVEC LES TIERS

La coopérative est exonérée d'IS dans les relations avec les associés coopérateurs.

La coopérative travaille avec des TNA dans les proportions autorisées par les textes

Le résultat net sur les opérations de ventes à des tiers non-associés, ainsi que les autres éléments passibles de l'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2022/2023 s'établit à 254 627 €.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les filiales et participations les plus significatives sont les suivantes :

SOCIETE		DETENTION	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE
SARL	CEREXPORT	100,00%	137 894,32	137 894,32
SAS	CAVAC DEVELOPPEMENT	100,00%	2 034 739,47	2 034 739,47
SEP	PRODAVI	99,80%	356 258,86	356 258,86
SAS	CHEVRETTES DE France	50,00%	10 000,00	10 000,00
SAS	LABEL TERRE	50,00%	2 500,00	-
SAS	OLVAC	50,00%	411 352,29	411 352,29
SA	ACLV	44,00%	234 756,24	234 756,24
SAS	ZEN NATURE	33,33%	66 600,00	-
SA	SOGAM	25,00%	38 051,27	38 051,27
SAS	METHA-VIE	15,00%	30 000,00	30 000,00
SA	FINANCIERE SOCOPA	8,72%	4 777 060,87	4 777 060,87
SAS	ALPM	8,26%	2 515 167,85	1 515 167,85
	ASUR PLANT BREEDING-SAATEN	2,29%	605 965,00	-
ORGANISMES COOPERATIFS		DETENTION	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE
Union	U.C.A.V.	99,00%	589 394,23	589 394,23



Compléments d'information

Union	FERTIL EVEIL	33,33%	125 500,00	125 500,00
Coop.	VAL DE SEVRES	18,73%	350 000,00	350 000,00
SICA	DU SILO DE LA ROCHELLE PALLICE	4,36%	175 550,29	175 550,29
Union	INVIVO	1,75%	1 269 714,00	1 269 714,00

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagement reçus :

Associés coopérateurs, parts annulées responsabilités en cours	2 227 545 €
ONIC – aval sur les billets courts termes	0 €
Diverses garanties	180 589 €

Cautions données :

Associés coopérateurs, cautions sur emprunts accordés	50 085 000 €
Auprès des établissements bancaires	12 620 575 €

Engagements donnés :

Crédit-bail – loyers restant dus	36 343 €
----------------------------------	----------

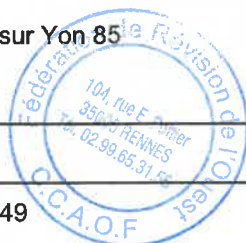
CREDITS-BAUX

Loyers versés au cours de l'exercice	81 562 €
Loyers restant à verser à - 1an	36 343 €
entre 1 et 5 ans	- €
à + 5 ans	- €



Résultats filiales

FILIALES GROUPE CAVAC (détention à plus de 50%)	CHIFFRES D'AFFAIRES	RESULTATS
Bilans au 30/06/2023		
CAVAC DEVELOPPEMENT - La Roche sur Yon 85	10 329	2 653 172
CAVAC DISTRIBUTION - La Roche sur Yon 85	42 479 162	1 940 286
NUTRI VENDEE- Challans 85	32 528 371	(248 971)
ANTIGNY NUTRITION -Antigny 85	54 122 766	(208 891)
CAVAC BIOMATERIAUX - La Roche sur Yon 85	22 566 554	294 611
VENDEE SEVRES NEGOCE - La Crèche 79	82 049 263	1 233 915
BARRETEAU - La Roche sur Yon 85	4 045 450	576 127
SOVETRANS - La Roche sur Yon 85	2 936 784	66 424
AGRI ETHIQUE - La Roche sur Yon 85	1 011 911	38 123
BIOPORC - La Chataigneraie 85	13 556 682	(1 006 169)
CIE FINANCIERE CAMUSIERE - Montrevault sur Evre 49	190 639	413 097
AGRIVIA TRANSPORT - La Roche sur Yon 85	8 358 375	168 100
VERTYS - Fontenay Le Comte 85	14 092 197	612 793
LA BRASSERIE LA COOPINE - La Roche sur Yon 85	241 621	(47 930)
ATLANTIQUE ALIMENTAIRE – La Rochelle 17	36 584 767	(635 229)
QODELIS - La Roche sur Yon 85	231 103	(4 485)
CEREXPORT - La Roche sur Yon 85	9 116 905	(30 071)
UCAV - La Roche sur Yon 85	3 511 266	(240 017)
NECTAR DES CHAMPS - La Roche sur Yon 85	57 556	(7 736)
PRODAVI - Challans 85	6 349 177	325 935
Bilans au 31/12/2022		
BIOFOURNIL - Montrevault sur Evre 49	18 638 520	216 891
CATEL ROC - Treillières 44	1 874 590	101 579
LES PETITS AMOUREUX - Ardin 79	3 307 936	(171 581)
GEOFFROY - Angoulême 16	75 526 210	477 335
G&A - Ardin 79	102 000	8 939
CHEVRETTES DE France	1 967 903	21 711
TOTAL	435 458 037	6 547 958



Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	585 272		
Terrains	22 182 603		1 238 954
Dont composants			
Constructions sur sol propre	115 613 887		2 656 498
Constructions sur sol d'autrui	4 168 981		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	19 255 185		1 214 641
Install. techniques, matériel et outillage ind.	74 197 513		1 060 618
Installations générales, agenc., aménag.	6 355 255		713 497
Matériel de transport	8 283 126		954 593
Matériel de bureau, informatique, mobilier	783 117		91 166
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	4 935 860		13 720 403
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	255 775 529		21 650 370
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	17 204 182		5 920 879
Autres titres immobilisés	190		
Prêts et autres immobilisations financières	5 065 461		2 195 803
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 269 833		8 116 682
TOTAL GENERAL	278 630 635		29 767 052

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			585 272	
Terrains			23 421 557	
Constructions sur sol propre			118 270 385	
Constructions sur sol d'autrui			4 168 981	
Constructions, installations générales, agenc.		5 536	20 464 290	
Installations techn., matériel et outillages ind.		227 136	75 030 995	
Installations générales, agencements divers		1 524	7 067 228	
Matériel de transport		380 352	8 857 367	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 774	872 509	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	2 129 848		16 526 415	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 129 848	616 322	274 679 729	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		7 822 153	15 302 909	
Autres titres immobilisés			190	
Prêts et autres immobilisations financières		1 075 571	6 185 693	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		8 897 723	21 488 792	
TOTAL GENERAL	2 129 848	9 514 045	296 753 793	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	250 495	195 091		445 586
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	250 495	195 091		445 586
Terrains	12 676 814	775 074		13 451 888
Constructions sur sol propre	59 564 680	4 524 212		64 088 892
Constructions sur sol d'autrui	3 349 117	58 432		3 407 549
Constructions installations générales, agenc., aménag.	13 849 317	746 857	5 536	14 590 637
Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 234 775	3 227 296	203 941	62 258 131
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 544 498	619 934	1 524	2 162 908
Matériel de transport	6 367 885	662 691	368 958	6 661 618
Matériel de bureau et informatique, mobilier	679 714	47 905	1 774	725 846
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	157 266 801	10 662 401	581 734	167 347 468
TOTAL GENERAL	157 517 296	10 857 492	581 734	167 793 055

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations



Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 819 639	28 312		4 847 951
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	9 743 366	4 738 580	4 368 366	10 113 580
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	14 563 005	4 766 892	4 368 366	14 961 531
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	18 188		1 537	16 651
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 788 206		92 241	1 695 965
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	4 390 249	1 125 227	579 251	4 936 225
Dépréciations comptes clients	8 931 376	385 877	785 908	8 531 345
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	15 128 020	1 511 103	1 458 937	15 180 186
TOTAL GENERAL	29 691 025	6 277 995	5 827 303	30 141 717
Dotations et reprises d'exploitation		1 539 415	1 366 696	
Dotations et reprises financières			92 241	
Dotations et reprises exceptionnelles		4 738 580	4 368 366	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				



Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 013 747		1 013 747
Prêts	5 933 099	725 314	5 207 785
Autres immobilisations financières	252 594	2 619	249 975
Clients douteux ou litigieux	1 293 220	1 293 220	
Clients	64 463 598	64 463 598	
Créances associés coopérateurs	49 758 919	49 758 919	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 714	4 714	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	273	273	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 772 224	4 772 224	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	163 495	163 495	
Etat, autres collectivités : créances diverses	342 951	342 951	
Associés coopérateurs	14	14	
Groupe et associés	63 922 740	63 922 740	
Débiteurs divers	1 353 856	1 353 856	
Charges constatées d'avance	2 351 324	2 351 324	

TOTAL GENERAL	195 626 768	189 155 262	6 471 507
----------------------	--------------------	--------------------	------------------

Montant des prêts accordés en cours d'exercice 2 185 573

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice 1 065 340

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	11 190 114	11 190 114		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	101 517 071	16 412 911	55 523 182	29 580 978
Emprunts et dettes financières divers	226 861	226 861		
Fournisseurs et comptes rattachés	45 836 074	45 836 074		
Caisses	3 672 862	3 672 862		
Dettes associés coopérateurs	33 986 523	33 986 523		
Personnel et comptes rattachés	10 686 075	10 686 075		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 661 912	5 661 912		
Etat : impôt sur les bénéfices	9 332	9 332		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 584 549	1 584 549		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	794 868	794 868		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 904 898	2 904 898		
Groupe et associés	13 924 002	13 924 002		
Autres dettes	5 958 494	5 958 494		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 020 857	3 020 857		
TOTAL GENERAL	240 974 492	155 870 332	55 523 182	29 580 978

Emprunts souscrits en cours d'exercice 23 905 753

Emprunts remboursés en cours d'exercice 16 797 939

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés



Charges à payer

Compte	Libellé	30/06/2023	30/06/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	INT.COURUS/EMPR.ETS CREDIT	91 012,36	76 129,73	14 882,63
168870	INT.COURUS/EMPR.COND.PARTIC	0,00	253,57	-253,57
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		91 012,36	76 383,30	14 629,06
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACHES				
408100	FOURN. FACT.NON PARVENUES	3 590 617,20	3 844 817,15	-254 199,95
408101	FOURN. GPE FACT NON PARVENUE	829 182,71	367 030,89	462 151,82
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACHES		4 419 799,91	4 211 848,04	207 951,87
AUTRES DETTES				
419800	RRRAA & AV.CLI. A ETABLIR	922 825,00	0,00	922 825,00
419801	RRRAA & AV.CLI. GPE A ETABLIR	73 346,13	115 502,47	-42 156,34
468600	CRED.DIV.-CHARGES A PAYER	395 606,43	451 434,66	-55 828,23
468601	CRED.DIV.GPE - CHARGES A PAYER			0,00
TOTAL AUTRES DETTES		1 391 777,56	566 937,13	824 840,43
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
428200	DETTE PROV. CONGES A PAYER	2 876 740,03	2 738 770,39	137 969,64
428600	PERS. DIV.REMUN.A VERSER	2 332 487,00	2 117 273,00	215 214,00
428612	PROV. 13E MOIS (Salaires)	1 049 063,69	1 001 837,49	47 226,20
428613	PROV. PR.ASSID. (Salaires)	130 179,00	115 833,14	14 345,86
428614	PROV. H.MODUL. (Salaires)	278 950,82	264 461,48	14 489,34
428615	PROV. A.R.T.T. (Salaires)	538 119,00	518 353,88	19 765,12
428616	PROV. EPARGNE TPS (Salaires)	1 442 064,65	1 418 941,15	23 123,50
428617	PROV. I.F. CONTRAT (SALAIRE)	9 329,04	16 109,79	-6 780,75
428662	PERS.-FRAIS DEPLACT A PAYER	0,00	0,00	0,00
438200	CHARG.SOC./CONGES A PAYER	1 236 998,51	1 177 671,86	59 326,65
438600	CHARG.SOC./DIV.REMUN.A VERS	917 474,44	889 808,18	27 666,26
438612	PROV. 13E M. (Charges)	451 097,92	430 790,55	20 307,37
438613	PROV. PR.ASSID. (Charges)	55 980,07	49 810,51	6 169,56
438614	PROV. H.MODUL. (Charges)	119 948,94	113 718,44	6 230,50
438615	PROV. A.R.T.T. (Charges)	231 391,23	222 892,21	8 499,02
438616	PROV. EPARGNE TPS (Charges)	620 087,76	610 144,79	9 942,97
438617	PROV. I.F. CONTRAT (CHARGES)	4 011,47	6 927,18	-2 915,71
438701	I.J. M.S.A. (79 & 85)	137 579,12	132 247,47	5 331,65
438707	I.J. AGRICA	40 218,03	41 158,17	-940,14
438900	ORG SOCIAUX CS / PARTICIP-I	280 000,00	274 200,00	5 800,00
448600	IMPOTS & TAXES A PAYER	452 543,00	506 836,50	-54 293,50
448610	TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	0,00	37 500,00	-37 500,00
448621	FORMATION FINANCEMENT CPF	13 743,00		13 743,00
448630	EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	204 067,16	199 011,75	5 055,41
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		13 422 073,88	12 884 297,93	537 775,95
ASSOCIES COOPERATEURS				
452800	COOP.-FACT.NON PARVENUES	713 969,15	1 484 829,56	-770 860,41
453980	COOP.-RRRAA & AV.A ETABLIR	946 320,59	811 024,12	135 296,47
TOTAL ASSOCIES COOPERATEURS		1 660 289,74	2 295 853,68	-635 563,94
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	INT.COURUS /CPTB BANC.(OCC)	33 267,22	4 678,91	28 588,31
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		33 267,22	4 678,91	28 588,31
CONCOURS BANCAIRES COURANTS				
519800	INT.COURUS C.B.C. FRF	2 633,02	1 130,86	1 502,16
TOTAL CONCOURS BANCAIRES COURANTS		2 633,02	1 130,86	1 502,16
TOTAL CHARGES A PAYER		21 020 853,69	20 041 129,85	979 723,84



Produits à recevoir

Compte	Libellé	30/06/2023	30/06/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES				
276800	INT.A RECEV./AUTR.IMMOS FIN	2 618,89	2 618,89	0,00
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		2 618,89	2 618,89	0,00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS- FACT.A ETABLIR	1 353 161,87	536 382,65	816 779,22
418101	CLIENTS GPE FACT.A ETABLIR	80 181,34	38 941,16	41 240,18
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 433 343,21	575 323,81	858 019,40
ASSOCIES COOPERATEURS				
453830	COOP.-PROD.NON ENCORE FACTU	7 250,26	9 438,00	-2 187,74
TOTAL ASSOCIES COOPERATEURS		7 250,26	9 438,00	-2 187,74
AUTRES CREANCES				
409810	FOURN. RRRAO & AV.NON RECUS	561 436,44	700 526,92	-139 090,48
409811	FOURN. GPE RRRAO & AV.NON RECUS	117 468,61	319 432,00	-201 963,39
409825	INDEMN. ASSUR. A RECEVOIR			0,00
448700	PROD.& DEGREV. A RECEVOIR			0,00
468700	DEB.DIV.-PRODUITS A RECEVOI	174 804,42	180 748,27	-5 943,85
TOTAL AUTRES CREANCES		853 709,47	1 200 707,19	-346 997,72
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		2 296 921,83	1 788 087,89	508 833,94



Ventilation du chiffre d'affaires

VENTILATION PAR OBJET		30/06/2023
Rubriques	FRANCE	EXPORT
Ventes de marchandises		
- Activité collecte-vente	539 491 611	61 823 260
- Activité approvisionnement	144 527 682	693
Production vendue de biens		
- Activité collecte-vente		
- Approvisionnement	168 862 480	259 828
Production vendue de services	25 871 899	259 357
TOTAL	878 753 672	62 343 138

Rubriques	Total	Total
VENTILATION PAR ACTIVITE	30/06/2023	30/06/2022
PRODUCTIONS VEGETALES	243 107 085	251 876 323
APPRO GRANDE CULTURE	108 161 533	96 411 442
PRODUCTIONS DE SEMENCES ET PLANTS	34 887 596	40 551 689
PRODUCTIONS LEGUMES	17 002 811	19 401 135
PRODUCTIONS ANIMALES	336 849 484	323 460 297
Bovinéo	173 750 709	160 827 890
Porcinéo	41 247 031	36 150 951
EDC	17 158 574	19 393 833
CPLB Lapins	35 762 341	35 257 103
Ovicap	6 581 086	6 042 153
Volinéo	62 349 743	65 788 367
NUTRITION ANIMALE	173 306 669	153 694 250
DIVERSIFICATIONS	15 456 376	14 136 772
POLE SERVICES ET DIVERS	12 325 256	11 812 350
TOTAL	941 096 810	911 344 258



Caisses de péréquation et avances

Les modalités de fonctionnement de ces caisses sont décrites dans le règlement intérieur, tant en ce qui concerne leur alimentation que les prélèvements

CAISSES DE PEREQUATION	TOTAL AU 30/06/2022	ALIMENTATION	PRELEVEMENTS	TOTAL AU 30/06/2023
CAISSE ARRET ELEVAGE PORCS BIO		235 554	151 268	84 286
CAISSE DE MUTUALISATION LRO (PORCINEO)	85 000	683 552	709 988	58 564
CAISSE DE MUTUALISATION LRO (PORCINEO)	30 932	14 778	14 342	31 367
CAISSE REGULATION PORCINEO	57 961	179 630	63 657	173 934
CAISSE INCITATION BOVINEO	345 709	194 615	25 116	515 208
CAISSE PEREQ. LEGUMES INDUSTRIELS	115 907	55 006	57 693	113 219
CAISSE PEREQ. HARICOTS DEMI-SECS	20 950	2 097	2 180	20 867
CAISSE RISQUES SCLEROTES	37 955	41 183		79 138
FONDS AVENIR ELEVAGE JB	371 389	291 861	68 986	594 263
CAISSE DEVELOPPEMENT CPLB	488 333	426 217	469 557	444 993
CAISSE FLEXIBILITE OVICAP	27 337	62 912	57 078	33 171
CAISSE LEGUMES SECS RECOLTE DIRECTE	52 047	2 653	6 098	48 602
CAISSE INDUSTRIE BIO	119 627	145 628	109 197	156 059
CAISSE RISQUE COLZA	105 212	43 567	87 495	61 283
CAISSE PEREQUATION PONTE (VOLAILLES)		194 840	47 758	147 082
CAISSE PEREQUATION SEMENCE HARICOTS	101 254		60 655	40 599
CAISSE SANITAIRE VOLINEO (VOLAILLES DE C	82 541	64 041	66 750	79 832
CAISSE PEREQUATION PLANTS DU BOCAGE	190 724	19 916	30 740	179 901
CAISSE ADAPTATION INNOVATION	3 355	26 254	16 776	12 833
CAISSE PONDEUSE SANITAIRE	180 357	52 632	5 537	227 451
CAISSE BOURSE TECHNIQUE BOV	8 000	21 500	643	28 857
CAISSE FILIERE LABELS BOVIN	16 033	36 714		52 747
CAISSE INFLUENZA AVIAIRE		154 010	15 407	138 603
CAISSE RENOVATION ET DEVELOPPEMENT BATIMENT (EDC)		350 000		350 000
TOTAL	2 440 624	3 299 161	2 066 923	3 672 862
CAISSE SAPVS (466315)	704 009	570 996	510 767	764 237

AVANCES	TOTAL AU 30/06/2022	PRETS ET AVANCES	REMBOURSEMENT TS	TOTAL AU 30/06/2023
AVANCE BOVINEO TAUX 0	4 202 937	4 450 928	4 897 791	3 756 073
AVANCE TRESORERIE LAPINS CPLB	87 903	38 000	45 856	80 047
AVANCE TRESORERIE CAPRIN	23 184		5 796	17 388
AVANCE TRESORERIE ATELIER LAPINS CPLB	128 724	89 972	107 587	111 110
AVANCE FINANCIERE D.A.C. (NUT.A.)	10 874		5 343	5 530
AVANCE DE REGULATION PORCINEO	200		200	
AVANCE TRESORERIE VOLAILLE	12 000		1 000	11 000
FONDS BOVINEO TX 0 PONCTUEL	1 959 131	2 016 074	2 073 775	1 901 430
AVANCE CRESUS BOVINEO	67 915	98 603	15 226	151 292
AVANCE TRESORERIE SANITAIRE CPLB	268 074	215 482	153 362	330 194
AVANCE TRESORERIE CHEPTEL CPLB	26 429	118 871	26 884	118 416
AVANCE CONTRAT DE PROGRES VSO	6 321		6 321	
AVANCE ACHAT POULETTES	118 455	192 952	176 004	135 403
AVANCE PRODUCTION LAITIERE CAPRIN (PAE)	149 516	21 500	30 878	140 138
PRET MATERIELS MONITORING	50 034	29 031	36 131	42 934
AVANCE TRESORERIE BOVINEO LJ COVIA	391 652		314 723	76 929
AVANCE TRESORERIE DEMARRAGE ELEVAGE CUNICOLE	33 313	20 000	13 500	39 813
AVANCE TRESORERIE BAT. PCAE EDC	74 525	20 598	2 400	92 723
AVANCE TRESO AMENAGEMENT CAILLES	8 600	3 500	2 875	9 225
AVANCE TRESORERIE PESONS EDC	1			1
PRÊT EQUIPEMENT EXOSQUELETTE	13 280	9 960	6 640	16 600
PRÊT MATERIEL ELEVAGE		6 560	2 187	4 373
AVANCE SOLDE INFLUENZA	302 022	45 700	287 069	60 653
AVANCE INDEM. ASSURANCE		261 296		261 296
AVANCE INDEM. ASSUR. MAÏS SEMENCES		2 924 664	2 924 664	
TOTAL	7 935 088	10 563 691	11 136 211	7 362 569



RAPPORT AUX ASSOCIES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 DÉCEMBRE 2023

Nous soumettons à l'Assemblée ce rapport sur l'activité et la situation de la Coopérative CAVAC durant l'exercice écoulé allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 ainsi que sur son évolution prévisible.

1 - EXPOSÉ de la SITUATION de la SOCIÉTÉ

1.1 - Les principaux faits marquants de l'exercice

1. La guerre en Ukraine déstabilise l'économie mondiale

Le conflit ukrainien parti pour durer, a entraîné une inflation hors-normes du prix des énergies (a fortiori dans nos pays occidentaux) et par voie de conséquence du prix des matériaux ; mais également une inflation hors-normes de certaines denrées agricoles de base et par voie de conséquence de l'alimentation des ménages.

Ce conflit nous précipite dans une nouvelle ère. L'inflation des prix entraînant une inflation des salaires et une remontée brutale des taux d'intérêts.

Les consommateurs sont confrontés à une pression sur leur pouvoir d'achat avec une propension à consommer moins et plutôt des produits d'entrée de gamme ; de même qu'ils sont confrontés à des difficultés accrues d'accès au crédit.

Les entreprises sont nombreuses à vivre un effet de ciseaux entre des charges qui augmentent, un niveau d'activité souvent à la peine et une pression forte sur les prix de vente.

2. La Bio s'enfonce dans une crise sans précédent

Ce contexte économique nouveau génère un retournement brutal de marché pour les produits issus de l'agriculture biologique. L'offre française a bien augmenté ces dernières années en matières premières (mouvement de conversions) comme en produits élaborés (beaucoup d'entreprises agroalimentaires proposent désormais une gamme Bio). Les magasins spécialisés ont vu leur nombre exploser.

Mais aujourd'hui le consommateur boude la Bio (et plus généralement les produits premium) et la Grande Distribution qui en avait fait un axe fort, réduit fortement ses linéaires.

Un déséquilibre entre offre et demande apparaît et se révèle compliqué à gérer, notamment en productions animales.

Et puis bon nombre de PME industrielles spécialisées Bio souffrent d'une sous-activité grandissante.

3. Une situation sanitaire sous haute tension en volailles

Le territoire de la coopérative CAVAC (avec la Vendée comme épiscentre) a vécu deux épisodes cinglants de grippe aviaire en 2022. La situation reste tendue et la menace toujours bien réelle car le virus est devenu endémique dans la faune sauvage. La vaccination démarre sur l'espèce canard (la plus exposée) cet automne 2023. Gageons que cette démarche permettra d'échapper à de nouveaux foyers d'infection.

Les Pouvoirs Publics ont joué le jeu et la filière volailles a été globalement correctement indemnisée ; mais la violence de la crise n'a pas été sans conséquence sur le moral de certains éleveurs.

4. Des cultures de printemps aux rendements contrariés par la canicule de l'été 2022

L'année climatique 2022 restera marquée par un été caniculaire et qui plus est avec une période de températures extrêmes à des stades ultra-sensibles pour certaines cultures. Même les cultures irriguées ont beaucoup souffert.

La récolte d'automne (maïs, tournesol, haricots...) a été historiquement mauvaise.

5. Un déficit de l'offre en productions animales qui profite aux cours

Si personne ne peut se réjouir de voir les cheptels fortement diminuer et le renouvellement des générations d'éleveurs rendu de plus en plus compliqué, le manque d'animaux sur le marché a permis une amélioration notable des cours sur pas mal de productions. En viande bovine et ovine, en lait... la campagne 2022-2023 aura été de ce point-de vue une bonne année.

L'exercice écoulé aura été globalement satisfaisant pour les agriculteurs en règle générale.

La remontée forte -bien que non-durable- du prix des céréales, l'amélioration des cours en viande bovine et en lait, ont permis de gommer les effets négatifs de la flambée du prix des engrais et les mauvais rendements de l'automne.

6. Au global, le groupe CAVAC a bien résisté

Les résultats économiques au 30 juin 2023 exprimés au travers de la Capacité d'autofinancement consolidée, se situent dans la continuité des deux précédents exercices, un peu en deçà de 30 Millions d'Euros.

Le résultat net consolidé ressort à 10,3 Millions d'€.

S'agissant des filiales, certaines se sont particulièrement bien comportées :

- Les métiers de la jardinerie et de la distribution spécialisée ont poursuivi leur belle dynamique. Cavac Distribution et Vertys.
- Le métier de l'isolation des bâtiments que porte Cavac Biomatériaux (marque Biofib') a lui aussi été porté par une dynamique favorable. Les installations industrielles existantes sont aujourd'hui saturées et la construction d'une nouvelle usine est en cours à Sainte-Hermine (Sud-Vendée).
- Le pôle négoce agricole VSN a lui aussi enregistré un très bon résultat

Sur le pôle agroalimentaire, les évolutions ont été plus contrastées car l'inflation brutale des charges (*prix des matières premières et charges d'exploitation*) a été trop souvent compliquée à répercuter aux clients ; et le positionnement Bio de certaines filiales s'est voulu défavorable

En matière d'investissements du groupe sur la même période, le dossier le plus impactant a été le rachat des parts de la société de Négoce agricole SAS COSSET fin juin 2023. Les principaux investissements réalisés en cours d'exercice concernent la fin de la construction de l'unité de conditionnement de légumes secs, un stockage additionnel d'aliments extrudés sur la principale usine de fabrication d'aliments du bétail, des investissements récurrents ou de gros entretien tant au niveau silos, magasins que flotte véhicules ; et puis le début de la construction de la nouvelle usine Biofib'Isolation qui s'achèvera sur l'exercice 2023-2024.

Les capitaux propres du groupe atteignent 153 Millions au 30 juin 2023. Ils étaient de 66 Millions voilà 10 ans et ils se sont appréciés de façon très régulière sur toute la période, permettant au groupe de renforcer sa solidité et sa résilience.

2 - L'ACTIVITÉ de la COOPÉRATIVE

2.1 – Evolution des principales grandeurs caractéristiques

	2021/2022	2022/2023	Unité
Tonnage collecté Céréales-Oléagineux	731 422	599 476	Tonnes
Surfaces de productions de semences	12 153	10 650	Hectares
Surfaces de productions de légumes	5 751	5 080	Hectares
Chiffre d'affaires Appro-Grandes Cultures	96 411	108 162	K€
Tonnage commercialisé Nutrition Animale	370 128	338 799	Tonnes
Nombre d'animaux commercialisés			
Bovins de boucherie	65 202	61 493	Têtes
Porcs charcutiers	145 863	142 553	Têtes
Porcs bio	25 783	16 047	Têtes
Canards	2 294 767	999 671	Têtes
Poulets	9 174 816	8 094 550	Têtes
Lapins de chair	6 210 242	5 794 386	Têtes
Agneaux	23 065	23 777	Têtes

2.2 – Evolution du chiffre d'affaires

Le montant du chiffre d'affaires de la coopérative pour l'exercice 2022-2023 est de **941 096 810€**. Il se décompose de la façon suivante (en K€) :

En milliers d'euros (hors cession inter-activités)	2021/2022	2022/2023
Département Céréales et Oléagineux	251 876	243 107
Département Approvisionnements	96 411	108 162
Département Semences et plants de pomme de terre	40 552	34 888
Département légumes	19 401	17 003
Productions Animales	323 460	336 849
Nutrition Animale	153 694	173 307
Diversifications et divers	25 950	27 781
Chiffre d'affaires total (en milliers d'euros)	911 344	941 097

3 - RÉSULTATS et SITUATION FINANCIÈRE

3.1 – Le compte de résultat

→ Le **chiffre d'affaires net** est de **941 097 K€** est en progression de **3,3%** par rapport à l'exercice précédent 2021-2022 principalement par l'effet prix **+16%**

Le tableau ci-dessous présente la décomposition de l'évolution du chiffre d'affaires en distinguant l'effet volume de l'effet prix :

ACTIVITE	EFFET VOLUME	EFFET PRIX
<u>Productions végétales</u>	-17,2%	+ 19,1%
<u>Approvisionnements</u>	- 7,7%	+18,1%
<u>Productions de semences</u>	-12,4%	+4,5%
Porc	- 2,3%	+ 37,3%
Porc Bio	- 37,8%	+ 4,2%
Jeunes Bovins (<i>taurillons</i>)	- 8,9%	+ 19,3%
Vaches	- 3,1%	+ 8,3%
Lapins	- 6,7%	+ 11,3%
Ovins	+3,1%	+ 8,3%
Volailles		
Nutrition Animale Coopérative	-8,5%	+ 23,8%
<u>Productions et Nutrition Animale</u>	- 11,0%	+ 19,9%
<u>TOTAL</u> (<i>y compris cessions internes et hors prestations facturées</i>)	- 13,0%	+ 16,3%

→ Le **résultat d'exploitation** de 8 709 K€ est en progression de 3 418 K€, on notera :

- ◆ Les autres achats externes s'élèvent à 61 222K€, à noter la forte inflation de près de 80% de l'énergie.
- ◆ Les charges de personnel sont en progression de 244 K€ (hausse de salaires compensées par un moindre recours à de la main d'œuvre saisonnière par suite des mauvaises récoltes 2022)
- ◆ Les impôts et taxes s'élèvent à 2 263K€.
- ◆ Les dotations aux amortissements (hors crédit baux) restent stables à 10 857 K€ par rapport à l'exercice précédent.
- ◆ Les provisions pour dépréciations de l'actif circulant (stocks et créances) ont fait l'objet de compléments pour couvrir la forte progression des stocks bio.

→ Le **résultat financier** est positif de 85 K€ grâce aux positions créditrices des comptes adhérents et des dividendes perçus sur participations ; mais il est en retrait sous l'effet de la forte progression des taux d'intérêts.

→ Le **résultat courant** s'établit ainsi à 8 794 K€ en progression de 2 252 K€.

→ Le **résultat exceptionnel** est négatif de – 700 K€ suite à des provisions de prudence.

→ Le **résultat net** après impôt, intéressement et participation du personnel atteint 7 779 K€, contre 5 034 K€ sur l'exercice antérieur.

3.2 – **Le Bilan**

3.2.1 **Actif**

- Les **investissements** de l'exercice (*hors participations financières*) au titre de la **coopérative seule** s'élèvent à **19 M€** sur l'exercice 2022-2023. Cette enveloppe d'investissements a été utilisée à hauteur de :
 - ✓ 8,4 M€ pour la construction d'un bâtiment de fabrication de matériaux isolants à Sainte Hermine
 - ✓ 5,5 M€ pour une unité de conditionnement de légumes secs et bureaux à Mouilleron le Captif
 - ✓ 2,2 M€ pour la construction de bâtiments de stockage et des aménagements de la voirie à Fougeré
 - ✓ 1,8 M€ pour des sites divers sur le réseau terrain : rénovation de sites de distribution, de collecte et divers aménagements en termes de sécurité ;
 - ✓ 1,1 M€ au niveau des services centraux (*investissements récurrents, logistique, informatiques & divers*).

Au niveau du groupe CAVAC, et tous modes de financement confondus, **le plan d'investissements des différentes entités juridiques aura représenté un total de 42 M€.**

- **Le poste stocks de marchandises** atteint 55 119 K€ contre 64 065 K€ sur l'exercice précédent ; le stock reste évalué prudemment
- **Le poste « créances associés coopérateurs »** atteint 49 759 K€ en valeur brute avant dépréciation. Les encours à plus de 4 mois au 30 juin 2023 représentent 12 263 K€ contre 12 874 K€ au 30 juin 2022. Ce poste ressort prudemment provisionné au bilan à hauteur de 7 349 K€ soit 15% des créances.
- **Le poste « disponibilités »** est de 6 727 K€
- **Les charges** constatées d'avance ressortent à 2 351K€ ; à noter la forte baisse par rapport à l'an dernier qui intégrait près de 30M€ d'appels de marges sur le marché à terme (MATIF) des céréales.

3.2.2 Passif

- Le capital social est de 12 447 K€.
- Les **capitaux propres et autres fonds propres s'élèvent à 119 820K€ et progressent de 8 112K€**
- Les provisions pour risques et charges sont de 14 962 K€.
- Le montant total des **emprunts et dettes financières** qui s'élève à 112 934 K€ au 30 juin 2023, est en retrait de 18 606 K€ par rapport à l'exercice précédent dû essentiellement à la baisse des besoins MATIF.

3.2.3 Projet d'affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter l'excédent de l'exercice comme suit :

- Excédent de l'exercice	7 778 865,69 €
<u>Affectation de cet excédent aux réserves obligatoires</u>	
- Imputation du résultat débiteur des opérations réalisées avec les tiers sur le résultat réalisé avec les usagers	254 626,81 €
- Réserve légale	752 423,89 €
<u>Versement d'un intérêt aux parts</u>	<u>285 797,83 €</u>
Solde restant à affecter	6 486 017,16 €
- Réserves pour éventualités diverses	6 486 017,16 €

4 - ACTIVITÉS des FILIALES (où le groupe CAVAC détient au moins 50 % du capital)

La Coopérative CAVAC détient au 30 juin 2023 au moins 50 % du capital (directement ou indirectement via sa **holding CAVAC DEVELOPPEMENT SAS**) des sociétés filiales suivantes :

- La **SAS CAVAC DEVELOPPEMENT**, société holding portant l'essentiel des participations majoritaires du groupe. Le résultat est constitué du différentiel entre, en produits, les remontées de dividendes émanant des filiales auxquels se rajoutent les enjeux fiscaux découlant de l'intégration fiscale et, en charges, les charges financières liées au portage des titres auxquelles se rajoutent les dotations aux provisions sur titres.
- La **SAS CAVAC DISTRIBUTION**, filiale à 100% de CAVAC Développement, regroupe l'exploitation des 16 magasins à enseigne GAMM VERT. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022-2023 est de 42 Millions d'Euros.
- La société **VSN Négocce**
Cette société regroupe l'ensemble des sociétés historiques de négoce agricoles reprises par le groupe Cavac. Elle consolide un chiffre d'affaires de 82 Millions d'Euros et un effectif de 48 personnes.
- La **SARL CEREXPORT** exploite une activité de stockage, de séchage et de mise à fob et d'achats-reventes de céréales sur le site portuaire des Sables d'Olonne.
- **L'UCAV**, Union de Coopérative Agricole Vendéenne dont CAVAC détient 99 % ; structure qui porte et exploite l'usine de fabrication d'aliments du bétail de Fougeré (85).
- La **SAS NUTRI-VENDEE** - basée à Challans (85) - assure l'exploitation d'une usine de fabrication d'aliments pour volailles (et gibier). L'usine a fabriqué 64 786 tonnes d'aliments au cours de l'exercice 2022-2023. Elle a été fortement impactée par les épisodes Influenza aviaire de 2022 et 2023.
- La **SAS ANTIGNY NUTRITION** est composée d'une usine de fabrication d'aliments (spécialisée monogastriques : canards gras ; canards de barbarie ; porc...) basée à Antigny (85). Elle a fabriqué 113 610 tonnes d'aliments sur l'exercice 2022-2023 contre 128 585 tonnes sur l'exercice précédent, pour un chiffre d'affaires de 54 M€. Elle a été également fortement impactée par les épisodes Influenza aviaire de 2022 et 2023.

- La **SAS SOCIETE DES ETABLISSEMENTS BARRETEAU**– filiale à 100% de CAVAC Développement – est spécialisée dans la transformation d’issues de céréales et de rafles de maïs. Cette société, basée à Fougeré, fabrique des granulés à destination des usines d’aliments du Grand Ouest et de chaudières industrielles biomasse. Son chiffre d’affaires est de 4 millions d’Euros.
- La **SARL SOVETRANS** détenue à 100% par CAVAC Développement – *reprise en même temps que les sociétés du groupe BARRETEAU* – est une société de transports qui emploie 22 chauffeurs.
- La **SAS GEOFFROY**, portée à un peu plus de 50 % par CAVAC Développement est une société spécialisée dans le négoce et le transport de porcs. Cette société est basée à Angoulême (16).
- La **SARL CAVAC BIOMATERIAUX**, détenue à 100 % par CAVAC Développement, est la **société de commercialisation** des activités biomatériaux.
- La **SAS OLVAC**, détenue à 50 %, est une société spécialisée dans la production de conserves à base de mogettes principalement. Le chiffre d’affaires de cette société est de 9 M€.
- La **SAS CHEVRETTES DE FRANCE**, détenue à 50 % par la coopérative Cavac développe une activité d’élevage et de commercialisation en génétique caprine (chevrettes de reproduction destinées au marché intérieur et export).
- La **SAS AGRI ETHIQUE**, initiée et portée par CAVAC consiste à proposer aux acteurs d’une filière donnée (*la plus aboutie étant celle de la boulangerie qui relie le producteur à la coopérative, laquelle est en relation avec le meunier qui vend sa farine au boulanger*) un prix garanti sur 3 années dans une logique de commerce équitable.
- La **SAS BIOPORC**, basée à la Chataigneraie (85) et dont la prise de contrôle par le groupe CAVAC remonte à 2014 se positionne sur l’univers de la charcuterie Bio. Acteur reconnu du marché, BIOPORC réalise un chiffre d’affaires de 14 Millions d’Euros et valorise l’essentiel des porcs Bio que produisent les agriculteurs Bio de la coopérative CAVAC.
- La **SAS BIOFOURNIL**, basée au Puiset-Doré (49) et dont la prise de contrôle par le groupe CAVAC remonte à juillet 2015 se positionne comme leader du pain Bio au levain. BIOFOURNIL réalise un chiffre d’affaires de 19 Millions d’Euros et emploie 92 salariés.
- La **SAS AGRIVIA**, créée le 1^{er} janvier 2017 est une société de transports qui assure tous les flux de transports internes *autres que bétailières* de la coopérative CAVAC et de la filiale de négoce VSN.
- La **SAS VERTYS**, créée le 1^{er} juillet 2017 regroupe les activités de distribution de fournitures d’approvisionnements et de conseils vers les maraîchers, horticulteurs, collectivités locales et paysagistes. Le chiffre d’affaires de cette société est de 14 M€ et elle emploie 15 salariés.
- La **SAS CATEL ROC**, basée à Treillières (44) et dont la prise de contrôle par la SAS BioFournil remonte au 1^{er} septembre 2018, regroupe les activités de production de galettes de sarrasin et de crêpes. Le chiffre d’affaires de cette société est de 1,8 M€ et elle emploie 13 salariés.
- La **SAS Les P’tits Amoureux**, basée à Ardin (79) et dont la prise de contrôle par la SAS BioFournil remonte au 1^{er} septembre 2018 regroupe des activités de biscuiterie et pâtisserie artisanale à base de produits locaux. Le chiffre d’affaires de cette société est de 3,3 M€ et elle emploie 18 salariés.
- La **SAS Atlantique Alimentaire**, basée à la ROCHELLE (17) et dont la prise de contrôle par le groupe CAVAC date du 21 janvier 2019 regroupe des activités de spécialités surgelées : quiches,

tartes, crêpes, légumes précuits. Le chiffre d'affaires de cette société est de 37 M€ et elle emploie 161 salariés.

5 - AUTRES PARTICIPATIONS

Les principales participations de CAVAC et/ou CAVAC DEVELOPPEMENT (en dehors des filiales détenues majoritairement et précédemment évoquées) sont les suivantes au 30/06/2023 :

Nom de la société	Montant Brut en Euros des participations	% du capital détenu	Montant Net en Euros des participations
<u>Filière Bovine et Porcine</u>			
FINANCIERE SOCPA (Qui détient 34 % de SOCPA Viandes	4 777 061	10,43%	4 777 061
<u>Filière Lapins</u>			
ACLV SA - Groupe Loeul et Piriot	234 756	44,00%	234 756
ALPM - Groupe Loeul et Piriot	2 515 168	8,26%	1 515 168
<u>Appro - Céréales - Nutrition animale et Gamm Vert</u>			
UNION INVIVO Paris	1 269 714	1,75%	1 269 714
<u>Filière Productions de semences</u>			
ASUR PLANT BREEDING (SAATEN)	605 965	2,29%	-

6 - PERSPECTIVES

Le contexte géopolitique reste particulièrement incertain et le contexte économique se complique avec une inflation qui menace de durer et un durcissement de la politique monétaire.

L'enjeu de la maîtrise des charges d'exploitation et du besoin en fonds en roulement devient essentiel. Ce contexte n'est pas propice à un redressement rapide de la consommation de produits alimentaires premium.

D'un point de vue agricole, les récoltes régionales 2023 ont été bonnes et même parfois très bonnes. Les prix des productions animales résistent plutôt bien. Ce qui constitue autant d'atouts pour l'exercice 2023-2024.

Le secteur du bâtiment s'apprête à entrer dans une crise sévère mais au cas particulier des activités du groupe CAVAC, le secteur de l'isolation biosourcée devrait bien résister compte-tenu du défi majeur que constitue l'isolation en période de renchérissement énergétique. Et puis le secteur du biosourcé a de belles parts de marché à consolider au détriment des produits d'origine minérale.

La situation financière du groupe CAVAC reste d'une façon plus globale, suffisamment solide et son large portefeuille métiers suffisamment résilient, pour que cette période plus complexe soit appréhendée de façon sereine.

Enfin les contours de la coopérative vont s'élargir en fin d'année 2023 avec l'absorption par voie de fusion d'une activité de production de canards à foie gras (Val de Sèvre) et d'une activité de production de veau de boucherie premium (Cevap).

7 - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS depuis la CLÔTURE de L'EXERCICE

Il n'y a pas d'évènement majeur à signaler depuis le 30 juin 2023.

8 - ACTIVITÉS en MATIÈRE de RECHERCHE et de DÉVELOPPEMENT

En matière de recherche et développement, il convient de citer de façon non exhaustive :

- L'activité de fabrication de produits d'isolation (biomatériaux) à partir de fibres d'origine agricole (chanvre, lin...) où le travail de R & D est permanent : amélioration des performances des produits ; élargissement des gammes ; travail sur les matériels de récolte ; valorisation optimisée des co-produits comme les chènevottes, les anas de lins, les poussières...
- La société **Barreteau** qui valorise les **issues de céréales** (*écarts de triage et rafles de maïs*) vers l'univers de la nutrition animale mais également la biomasse énergie.
- Mais c'est également un abondant travail de R&D conduit au sein des filiales agroalimentaires comme **BIOPORC** (*charcuteries Bio*) et **BIOFOURNIL** (*pains & viennoiserie Bio*), **CATEL ROC** (*crêpes et galettes*), **ATLANTIQUE ALIMENTAIRE** (*snacking et légumes précuits surgelés*), **OLVAC** (*conserverie de légumes secs*) ...

Le groupe s'inscrit également dans une **démarche de progrès permanent en matière de développement durable**.

Avec plusieurs axes matérialisés dans sa démarche RSE :

- L'accompagnement des agriculteurs sur plusieurs grandes thématiques : les techniques agronomiques plus respectueuses de la qualité de l'eau et/ou moins consommatrices de produits phytosanitaires, l'agriculture de précision, l'enrichissement des sols en matière organique, la dé-médication en élevages, l'énergie (comment en économiser et éventuellement en produire ? Cavac accompagne les agriculteurs dans le domaine de la méthanisation et du photovoltaïque), ainsi que dans la réduction de leur empreinte carbone. *C'est la **POSITIV'AGRICULTURE** de CAVAC*
- En interne, l'optimisation du bilan carbone des activités les plus exposées du groupe (logistique, séchage céréales...). Et plus globalement la sensibilisation de tous les salariés aux gestes du quotidien qui participent d'un développement plus durable. *C'est la **démarche RSE « CHACUN, CHAQUE JOUR »** de CAVAC*

9 – PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

La sécurité des installations constitue une priorité majeure. Deux sites font l'objet d'une attention plus particulière : celui de **Fougeré** compte tenu de son classement Seveso seuil-bas (*plateforme de stockage d'agrofournitures + usine de fabrication d'aliments du bétail + silos céréales*), celui des **Sables d'Olonne** sur la zone portuaire.

Des moyens techniques assurant la parfaite maîtrise des risques sont en place ainsi que des formations du personnel.

Assurances : la coopérative CAVAC dispose d'un contrat d'assurance spécifique portant sur les atteintes accidentelles à l'environnement.

10 - MÉTHODE D'ÉVALUATION et FORMES de PRÉSENTATION des COMPTES

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023 ont été établis suivant les principes résultant de la réglementation, et suivant les normes et méthodes du Plan Comptable des coopératives agricoles défini par le règlement ANC 2021-01.

11 – COMPOSITION DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS ET DES CREANCES CLIENTS

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 et du décret D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le détail des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice (30 juin 2023) dont le terme est échu :

		Article D. 441 I.-1° Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées		77	261	29	34	177
Montant total des factures concernées TTC		696 223 €	5 388 240 €	81 186 €	15 705 €	86 498 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		0%	1%	0%	0%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues		-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues TTC		- €	- €	- €	- €	- €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : - ☐ Délais légaux : 30 jours date de facture					

		Article D. 441 I.-2° Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement							
Nombre de factures concernées		213	390	131	48	243	812
Montant total des factures concernées TTC		1 105 727 €	3 781 480 €	1 702 317 €	1 182 982 €	323 303 €	6 990 082 €
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice		0%	0%	0%	0%	0%	1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre des factures exclues		-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues TTC		- €	- €	- €	- €	- €	- €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)							
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de	☐ Délais contractuels : - ☐ Délais légaux : 30 jours date de facture						

12 - INDEMNITÉS VERSÉES aux ADMINISTRATEURS

Il est proposé à l'Assemblée Générale de fixer à 250.000 € le plafond des indemnités versées aux administrateurs pour l'exercice 2022-2023.

13 – EVOLUTION DU SOCIETARIAT

L'évolution du sociétariat fait l'objet d'un tableau joint à l'annexe des comptes fiscaux.

14 – DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non-déductibles fiscalement pour un montant de 5 878 €.

15 – INSTRUMENTS FINANCIERS : MATIF Céréales

Conformément à son adhésion à la Charte « Gestion du Risque Prix » en date du 13 janvier 2014, la coopérative s'est engagée à respecter quinze engagements portant sur une gouvernance adaptée et sur la formalisation des processus d'identification et de maîtrise des risques au sein d'un cadre de gestion.

De ce fait, elle suit en permanence la cohérence entre les instruments financiers détenus et les matières premières qu'elle détient.

16 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du Bureau

CALLEAU Jérôme	Président	
BLUTEAU Franck	Président délégué	<u>A renouveler</u>
DANIEAU Nicolas	Vice-Président	
MARTINEAU Damien	Vice-Président	<u>A renouveler</u>
PLAIRE Didier	Trésorier	<u>A renouveler</u>
BRUNELEAU Jean-Henri	Secrétaire	
BAZANTAY Mickael	Membre du Bureau	<u>A renouveler</u>
CAQUINEAU Jean-Luc	Membre du Bureau	
FUZEAU Mikaël	Membre du Bureau	
VOEGELIN Julien	Membre du Bureau	<u>A renouveler</u>

Membre du Conseil d'Administration

AMIAUD Chrystèle	Membre du CA	
BARRANGER Guillaume	Membre du CA	<u>A renouveler</u>
BITEAU Thomas	Membre du CA	<u>A renouveler</u>
BORDAGE Francis	Membre du CA	
BROCHARD Guy-Marie	Membre du CA	
BROCHET Grégory	Membre du CA	

BURNEAU Daniel	Membre du CA	
CHAUVEAU Olivier	Membre du CA	
DURET Maxime	Membre du CA	
GACHET Vincent	Membre du CA	
GENAUZEAU Thierry	Membre du CA	<u>A renouveler</u>
GUILLOTEAU Brice	Membre du CA	
MAINARD Lucie	Membre du CA	<u>A renouveler</u>
MAINDRON Daniel	Membre du CA	
MARECHAUX Simon	Membre du CA	
MAURY Guillaume	Membre du CA	
MOREAU Gwénael	Membre du CA	<u>A renouveler</u>
PUAUD Jean Baptiste	Membre du CA	<u>A renouveler</u>
RENOLLEAU Freddy	Membre du CA	



Jérôme CALLEAU
Président du Conseil d'Administration

EXTRAIT DE PROCÈS - VERBAL
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE
du vendredi 15 décembre 2023

Les sociétaires de la CAVAC, régulièrement convoqués en assemblées de sections du 02 Novembre au 06 Décembre 2023, par insertion d'une annonce légale dans les journaux « Agri 79 » et « La Vendée Agricole » du 20 octobre 2023 de même que via le journal « CAVAC Infos » adressé à tous les sociétaires, ont élu au cours de ces réunions leurs délégués pour les représenter aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 15 décembre 2023.

Ces délégués, convoqués individuellement à l'issue des assemblées de sections, se sont réunis en Assemblée Plénière le Vendredi 15 Décembre 2023 à 9 heures 30 « Salle des Atlantes » aux Sables d'Olonne.

Monsieur Jérôme CALLEAU, Président du Conseil d'Administration, ouvre la séance et fait procéder à la désignation de 2 scrutateurs, non- membre du Conseil d'Administration, pour composer avec lui, le Bureau des Assemblées à la fois Ordinaire et Extraordinaire.

Sont désignés :

- Monsieur BITEAU Regis
- Monsieur BERNEREAU Arnaud

Monsieur Jacques BOURGEAIS est désigné comme Secrétaire de Séance pour les Assemblées à la fois Ordinaire et Extraordinaire.

Le Bureau ainsi constitué, le Président constate que les feuilles de présence émargées par les délégués de section font apparaître que 143 délégués sont présents ou représentés sur les 177 élus des sections.

L'Assemblée réunissant plus de la moitié du nombre des délégués est déclarée régulièrement constituée et apte à délibérer valablement comme Assemblée Générale.

Après une brève allocution de bienvenue aux délégués, personnalités et invités présents, le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire et passe à l'ordre du jour.

[...]

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret des résolutions

Délibérations de la compétence de l'<u>Assemblée Générale Ordinaire</u>
--

[...]

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve **les comptes sociaux** de l'exercice 2022/2023 tels qu'ils lui sont présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve **les comptes consolidés** de l'exercice 2022/2023 tels qu'ils lui sont présentés.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions prévues à l'Article 47 des Statuts, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit pour les réserves obligatoires :

- Excédent de l'exercice 7 778 865,69 €

Affectation de cet excédent aux réserves obligatoires

- Réserve pour les tiers non associés 254 626,81 €
- Réserve légale 752 423,89 €

Total restant à affecter 6 771 814,99 €

SIXIEME RESOLUTION

Compte tenu des dispositions contractuelles en vigueur, le Conseil d'Administration a décidé de rémunérer à **2,748 %** le capital social des associés coopérateurs, soit un montant d'intérêts de **285 797,83€**.

Ces intérêts seront versés aux sociétaires à jour de leur capital social au jour de la présente Assemblée Générale. Ils seront capitalisés pour ceux qui n'étaient pas à jour de leurs obligations statutaires à cette même date.

SEPTIEME RESOLUTION

Le solde de l'excédent disponible après affectation aux réserves obligatoires et versement des intérêts aux parts s'élève 6 486 017,16 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce solde disponible de la manière suivante :

- Réserves facultatives 6 486 017,16 €

[...]

Les trente-six résolutions soumises aux votes, ont toutes été approuvées, selon les résultats suivants :

[...]

N°	AGO - Majorité des suffrages exprimés	Nb suffrages	Majorité des suffrage	OUI	NON	Abstention/Nul	Majorité obtenue	%age
1	Approbation comptes sociaux	137	69	137		4	OUI	100%
2	Approbation comptes consolidés	137	69	137		4	OUI	100%

[...]

5	Affectation du résultat : réserves obligatoires	137	69	137		4	OUI	100%
6	Affectation du résultat : intérêt aux parts	137	69	137		4	OUI	100%
7	Affectation du résultat : réserves facultatives	137	69	137		4	OUI	100%

« Extrait du procès-verbal du 15/12/2023 »

Copie certifiée conforme
A la Roche sur Yon, le 15 Avril 2024

Le Président du Conseil d'Administration CAVAC
Jérôme CALLEAU

